

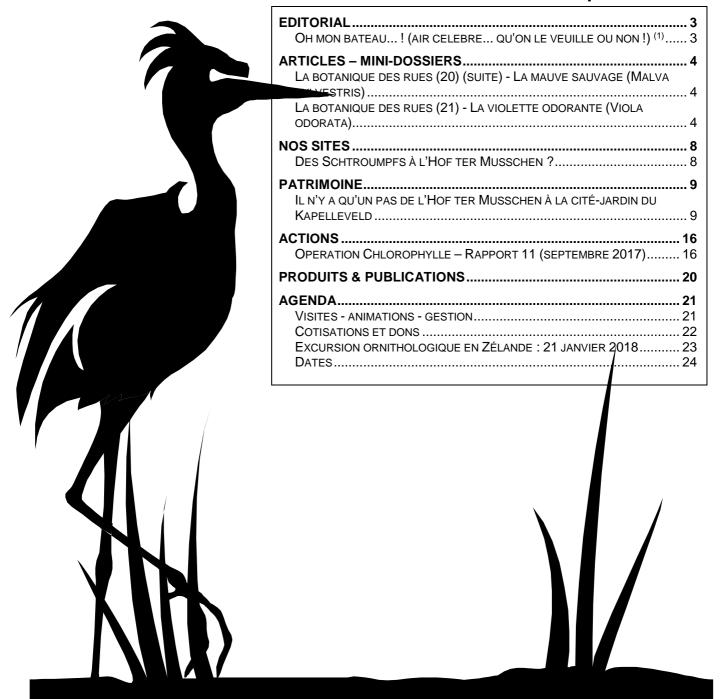
Commission de l'Environnement de Bruxelles et Environs asbl

BELGIQUE-BELGIË P.P 1030 BRUXELLES 3 P003388

- Moeraske-Walckiers
- Hof ter Musschen
- Moulin d'Evere et Jardin des Aromatiques
- Fournil de l'Hof ter Musschen
- Potager biologique du Houtweg

L'Echo du Marais

N° 124 - Hiver 2017 - Périodique trimestriel



Commission de l'Environnement de Bruxelles et Environs asbl



CEBE asbl - MOB vzw

Rue Mosselmansstraat 44 1140 Evere 02 / 242 50 43

N° d'entreprise : 0438798306

info@cebe.be http://www.cebe.be

Compte bancaire (IBAN): BE 56-2100-3244-0488 (cotisations & dons)

BE 19-0015-1170-7412 (autres paiements) (BIC Bénéficiaire : GEBA BE BB)

Visites



Guidées, libres, sur demande

Moeraske Hof ter Musschen

Christian Rombaux 02 / 242 50 43 christianrombaux@skynet.be

Visites mensuelles : gratuites (cf. dernière page). Visites sur demande : payantes (20 personnes max).

Scolaires

Moeraske

Hof ter Musschen

Anne-Marie Paelinck 02 / 215 00 23 (avant 19 h 30) am.paelinck@gmail.com

Des initiations à la nature, pour les écoles, sont organisées en semaine (€ 1 par enfant).



Activités - Gestions



Moeraske

Christian Rombaux 02 / 242 50 43 christianrombaux@skynet.be

Potager biologique

Michel Moreels 02 / 460 38 54 michel.moreels57@hotmail.be



Michel Durant 0479 / 904 879 michel.mejg.durant@belgacom.net

Jardin des Aromatiques

Michel Moreels 02 / 460 38 54 michel.moreels57@hotmail.be

Fournil de l'Hof ter Musschen

David Waiengnier 02 / 216 38 32 (soir) fournil@cebe.be

Trésorier ASBL

Patrick Vanden Borre 0478 / 979 510 pat.vandenborre@skynet.be

Secrétaire ASBL

Jean-Philippe Coppée 02 / 242 30 85 (soir) info@cebe.be

La CEBE tient à remercier Madame la Ministre de l'Environnement, les Collèges des Bourgmestre et Echevins d'Evere et de Woluwe-Saint-Lambert pour les subsides qu'ils nous ont attribués en 2016.

Avec l'aide de la Région de Bruxelles-Capitale.













Editorial

Oh mon bateau...! (air célèbre... qu'on le veuille ou non!) (1)

par Michel Moreels (sur une idée de J.-Ph. Coppée)(2)

"Oh mon bateau Tu es le plus beau des bateaux Et tu me guides sur les flots Vers ce qu'il y a de plus beau Tu es le plus beau des bateaux"

Cela fait maintenant trois ans que nous constatons que la mare principale du Moeraske perd conséquemment en surface d'eau libre de par la présence d'une roselière (*Phragmites australis*) qui se développe de plus en plus dans la partie la plus profonde du marais et de par l'extension des Massettes à larges feuilles (*Typha latifolia*) sur les côtés Nord et Est de celle-ci. Pratiquement, alors que nous fauchons, une fois par an, en automne, cette zone, la tendance qu'ont ces deux espèces de plantes à pousser aussi en eau plus profonde nous empêche de limiter leur essor.

Il faut en effet rappeler qu'il est malaisé -et relativement dangereux !- de s'aventurer dans le marais à plus de deux mètres du bord, car si le niveau d'eau avoisine les 50 cm... la profondeur de vase qui se situe en dessous est, elle, nettement plus conséquente. Résultat, les phragmites et les massettes -plantes qui ont pour vocation de se développer en populations denses (3)- gagnent du terrain dans des endroits devenus pour nous inaccessibles. Le milieu en est modifié, tout comme le point de vue sur la zone.

Face à cette problématique, nous nous sommes rabattus sur l'achat d'une annexe, nom donné à une petite embarcation servant initialement à rejoindre un petit voilier au mouillage. Pour notre chance, nous avons trouvé un magasin d'accastillage... à Schaerbeek, ce qui a rendu le transport de celui-ci, par le soin de nos bénévoles, moins compliqué. Et pour ce qui est d'atteindre le marais en lui-même, ce n'est pas trop difficile, l'embarcation n'excédant pas les 30 kilos, elle est aisément portable par deux personnes.

Ce 18 novembre dernier, lors de la gestion mensuelle au Moeraske, nous avons étrenné notre annexe, baptisée le TITANIC IV ⁽⁴⁾. Et il faut reconnaître que cela a bien fonctionné, et qu'après quelques tâtonnements -n'est pas Tabarly qui veut !- sur une journée d'utilisation, on a déjà bien pu intervenir au niveau de la roselière. Certes, le travail n'est pas très rapide, car il n'est pas envisageable d'utiliser une débroussailleuse et que tout doit donc se faire à la main, mais il est devenu possible. Cela étant, et même si nous nous attendons à devoir répéter l'exercice plusieurs fois les prochains mois, nous pensons détenir maintenant l'outil ad hoc pour mener notre mission à bien.

Avis à la population : la CEBE recherche des marins d'eau douce pour la gestion du marais du Moeraske!



Roseaux en vue! (Moeraske – novembre 2017) André Cosy - © 2017 CEBE-MOB

(1) Chanson d'Éric Morena de 1987. Le fan absolu de Barbara et de Brassens que je suis n'a jamais apprécié que fort modérément la chanson dont question. Il faut néanmoins rappeler que ce titre parodique d'opérette a connu un énorme succès en son temps.

(2) J'arrive à un âge où il commence à m'importer de faire savoir que je ne suis pas le seul... "original" de l'équipe!
(3) Les phragmites se développent grâce à de prodigieux rhizomes aussi résistants que volontaires. En milieu inondé, il faut, pour les limiter, les faucher sous le niveau de l'eau afin d'abîmer le tissu de ceux-ci et favoriser leur pourrissement.

Précisons, quand même, que cette méthode n'est pas totalement efficace. Les massettes (encore appelées : typhas, roseaux des étangs ou quenouilles), par contre, offrent la particularité d'avoir un épi fructifère comportant... jusqu'à 3 000 graines! Toutes, loin s'en faut, ne donnent évidemment pas naissance à une nouvelle plante. N'empêche, pour réguler leur extension, il faut les faucher, les faucher et encore les faucher,....

(4) Le millésime "IV" a été choisi car tout le monde connaît l'histoire du Titanic premier du nom ; que souvent, lorsqu'un opus rencontre le succès, on en fait une suite (souvent moins réussie) et que comme on dit "jamais deux sans trois"... on n'est jamais trop prudent !



Articles – Mini-dossiers

La botanique des rues (20) (suite) - La mauve sauvage (Malva sylvestris)

par Anne-Marie Paelinck

Suite à un courrier d'Alain Doornaert, je vous offre ce complément d'informations sur les **usages alimentaires** de la mauve sauvage.

F. Couplan rapporte que les toutes jeunes feuilles peuvent être consommées en salade. Cuites, les feuilles sont un bon légume. Mais leur texture très mucilagineuse n'est pas appréciée de tous.

Selon A. Doornaert, les Marocains mangent les feuilles, cuites comme des épinards. Aussi, curieux, il en a achetées à un marché à Forest. Il les a cuisinées. « Le goût est très différent des épinards mais il est délicieux! » Merci, Alain, pour ce partage d'informations!

Bibliographie sommaire

- Atlas van de flora van Vlaanderen en het Brussels Gewest, 2006. éd. Instituut voor natuur en bosonderzoek, Nationale Plantentuin van België.
- BELALIA, L., s.d.- Guide des plantes médicinales, éd. Jardin expérimental Jean Massart.
- COSTE, H., 1937. Flore de la France, vol.1, p.234-236.
- COUPLAN, F.& STYNER, E.,1994.- Guide des plantes sauvages comestibles et toxiques, éd. Delachaux & Niestlé, Lausanne-Paris.
- DUPONT, F. & GUIGNARD, J.-L., 2015.- Botanique. Les familles de plantes, éd. Elsevier Masson.
- JAUZEIN, PH. & NAWROT, O., 2011.- Flore d'Ile-de-France, éd. Quae.
- JAUZEIN, PH. & NAWROT, O., 2013.- Flore d'Ile-de-France. Clés de détermination, taxonomie, statuts, éd. Quae.
- LAMBINON, J., DELVOSALLE, L. ,DUVIGNEAUD, J., 2012. Nouvelle Flore de la Belgique, du Grandduché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines. Sixième édition. Jardin botanique de Meise.
- LAWALREE, A, 1966. Flore générale de Belgique. Spermatophytes, vol.V, fasc.1, p.23-25.
- PROVOST, M., 2010. Mendiants et salades de fruits, éd. AFFO Association Faune et Flore de l'Orne.
- www.floraofbrussels.be/floraofbrussels/indexfr.php.
- http://flora.inbo.be// Pages/Taxon/Taxonidentification Page.aspx.

La botanique des rues (21) - La violette odorante (Viola odorata)

par Anne-Marie Paelinck

Sa présence dans la Région de Bruxelles-Capitale

Ne cherchez pas la violette odorante sur vos trottoirs pavés ni le long des maisons...mais bien dans les parcs, en bordure de haies délimitant les pelouses ou sous leurs feuillus. Ainsi, nous l'avons vue l'année passée, à différents endroits, le long de la rue d'Evere : en bordure des clôtures de l'OTAN, sous des haies, des broussailles, des arbres.... Elle apprécie l'**ombre**, les milieux humides dans les bois, les bordures forestières, les haies. Un **sol riche**, non compact, bien **aéré** lui convient fort bien. Au pied des chemins creux où aboutissent des matériaux organiques, l'espèce peut s'étendre en un long ourlet. Si elle peut tolérer un sol quelque peu acide c'est surtout sur des **sols calcaires** qu'elle est abondante. Des substrats proches de la neutralité, enrichis en bases, lui conviennent fort bien. En Région de Bruxelles-Capitale, le nombre de lieux où sa présence a été relevée a augmenté fortement entre les inventaires faits en 1972-1994 et ceux réalisés en 1995-2005. C'est vraisemblablement dû au travail de terrain qui lors de cette seconde campagne d'inventaire a commencé plus tôt dans l'année. Néanmoins en Région bruxelloise, la plante est plutôt **rare**. En outre la présence de cette espèce d'ourlets nitrophiles échappe souvent à nos regards dès que la période de floraison est passée et que les tondeuses à gazon entrent en action.

Son nom: Viola odorata, violette odorante

Le nom latin *Viola* vient du latin classique *Viola*, violette désignant la fleur. Ce nom latin dérive lui-même du grec *ion*, violette se rapportant à la fleur. Quant au **nom français violette**, il est le diminutif de l'ancien français *viole* (fin du 11ème siècle) qui lui-même dérive du latin classique *viola*, violette.

En néerlandais, son nom est **Maarts viooltje**, « **Petite violette de mars** », en relation avec sa période de floraison, de mars à mai. Remarquons que le Néerlandais, langue germanique, est très concret. Le nom révèle une caractéristique de la plante : le mois de sa floraison.

Ajoutons que le genre Viola est composé de violettes et de pensées.

Les **violettes** ont les deux pétales supérieurs relevés vers le haut, les pétales latéraux nettement **rabattus** vers l'avant et vers le bas. Les stipules* sont rarement foliacées. Elles sont en général **réduites**, **simplement dentées ou frangées**.

Les **pensées** ont les quatre pétales supérieurs **relevés** vers le haut, les pétales latéraux pouvant être horizontaux et dès lors non redressés. Les stipules sont **foliacées et très découpées.**

Sa famille

Elle appartient à la famille des **Violacées** (Violaceae), qui sont des Eudicotylédones moyennes. Cette famille est riche de près de 1000 espèces répandues dans le monde entier. Quant au genre Viola, il est riche de 400 espèces de violettes ou de pensées.

Sa description

La violette odorante a deux sortes de tiges. La première est souterraine, appelée **rhizome***. Il est court et épais. Il émet un second type de tiges, des **stolons*** rampant sur le sol. Ils sont **longs** de 10-20 cm et épais d'environ 1,5 mm. Ils s'enracinent et donnent des rosettes de **feuilles** qui sont florifères. Les feuilles sont crénelées, obtuses au sommet et fortement cordées à la base. Celles des stolons de l'année ont la forme du rein. Les feuilles peuvent être longues et larges de 1,5 à 5 cm. A. Fitter relève que les plantes sciaphiles (du grec *scia*, ombre et *philos*, ami) comme la violette odorante ont des feuilles **plus grandes** que les espèces apparentées de milieux ouverts comme la pensée des champs (*Viola arvensis*). Ce serait une stratégie pour capter le maximum de lumière du soleil.



Viola odorata (Evere – mars 2017) Anne-Marie Paelinck - © 2017 CEBE-MOB

Les **stipules*** sont ovales-lancéolées, entières à courtement frangées de cils courts. Les **fleurs printanières** sont grandes, à symétrie bilatérale, hermaphrodites* et **odorantes**. Leur pédoncule de 3-7cm de long porte deux **bractées*** vers leur mi-longueur ou plus haut. Les sépales sont ovales, obtus à appendices basilaires nettement écartés du pédoncule. Les cinq pétales sont généralement violet foncé, rarement lilas ou blancs, avec éperon violacé, épais, de 5-7mm de long, de même couleur que les sépales et les dépassant de 3-4mm. Caractéristique des violettes, les deux pétales supérieurs sont les **seuls dressés** vers le haut, les latéraux sont étalés. Le pétale inférieur est plus grand que les autres. Il a des stries et il est muni à sa base d'un **éperon**.



Viola odorata (Evere – mars 2017) Anne-Marie Paelinck - © 2017 CEBE-MOB

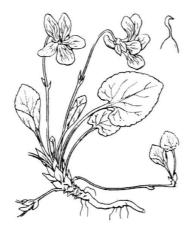


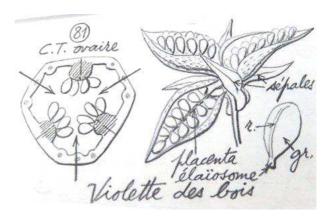
Viola odorata (Evere – mars 2017) Anne-Marie Paelinck - © 2017 CEBE-MOB

Les filets des étamines*constituant l'**androcée*** sont libres, ceux des deux étamines inférieures sont munis d'un **appendice dorsal nectarifère** en forme de corne et logé dans l'éperon du pétale inférieur. Les anthères des cinq étamines sont appliquées contre le style. Dans le **gynécée**, le style* a un sommet dilaté progressivement en une massue courbe. Les trois carpelles* sont soudés bord à bord. L'ovaire présente donc une loge unique avec trois groupes d'ovules en placentation pariétale*.

Editorial Cebe Articles Sites Observations Patrimoine Actions Produits Agenda

Fécondé, l'ovaire devient un **fruit** qui est une **capsule à déhiscence dorsale**. Elle est densément et courtement poilue. L'ouverture se fera sur le dos du carpelle, en son milieu. A maturité, le fruit sec s'ouvre en trois valves « présentant en leur milieu deux rangées de graines fixées sur une crête placentaire à peine proéminente » (Provost). Les **graines** sont ovoïdes. Elles montrent une petite excroissance du hile qui est la cicatrice marquant l'endroit où la graine était attachée au fruit. Cette excroissance est grande, huileuse et appelée **élaïosome**.





Au printemps, les fleurs de la violette odorante sont **chasmogames** (du grec *kasma*, ouverture et *gamos*, mariage). La corolle est ouverte, grande, très développée rendant une fécondation possible. Mais les fleurs printanières de cette violette sont stériles et avortent. En été, ces fleurs sont remplacées par d'autres, petites, qui restent fermées et ne s'épanouissent pas. Ces fleurs sont dites **cléistogames** (du grec *kleistos*, fermé et *gamos*, mariage). Comme les étamines sont appliquées contre le stigmate, l'autopollinisation est très facile. Ces fleurs sont fertiles, elles donnent des graines (Dupont & Guignard).

Selon Dupont et Guignard, c'est la longueur des jours, courts au printemps et longs en été, qui déterminent ce mode de pollinisation. Selon Aline Raynal-Roques, le recours à la cléistogamie pourrait être chez les violettes une réponse à des conditions écologiques comme en été l'augmentation de la température.

Son cycle vital

La violette odorante est une **hémicryptophyte à rosette** (du grec *hemi*, à demi, *cruptos*, caché et *phuton*, plante), c'est-à-dire que les bourgeons d'hiver se développent au niveau du sol. Elle fleurit de mars à mai.

Ethologie

Les **fourmis** recherchent les graines pour l'**élaïosome**, petit « bonbon » huileux dont elles sont friandes et dont nous avons parlé ci-dessus. Elles déplacent, transportent les graines... Elles jouent ainsi un rôle dans leur dissémination. Voilà un bel exemple d'**ectozoochorie** (du grec *ektos*, en dehors, de *zôon*, animal et de *cho*r, disséminer).

Les abeilles recueillent le nectar au printemps, surtout quand les bourdons ont percé l'éperon (Bonnier).

Ses usages

Plante d'ornement, elle est cultivée dans les jardins, parfois sous diverses formes horticoles. Les fleurs sont utilisées en **parfumerie**. Elles sont à l'origine de l'ionon, substance qui reproduit le parfum de la violette odorante.

Historiquement, le premier indicateur coloré utilisé en **chimie** fut extrait des violettes. Les fleurs sont utilisées dans le « sirop de violette », teinture bleue qui verdit sous l'action des alcalis.

Nous lui connaissons des usages alimentaires et des usages médicinaux.

La violette odorante a des feuilles très riches en en provitamine A et en vitamine C. Elles contiennent aussi des sels minéraux. De plus, les feuilles et les fleurs se composent d'une importante proportion de mucilage. En **alimentation**, les feuilles tendres et mucilagineuses peuvent être mangées crues en salade ou cuites de diverses façons. Les fleurs décorent les plats ou parfument les desserts.

Quant à son **intérêt médicinal**, ses **fleurs** sont adoucissantes (émollientes) des voies respiratoires. Elles ont grâce à leurs **mucilages** une action antitussive. Elle est **une des principales espèces pectorales** avec le tussilage (*Tussilago farfara*), le bouillon blanc (*Verbascum thapsus*), la guimauve (*Althaea officinalis*), la mauve sauvage (*Malva sylvestris*) et le pied de chat (*Antennaria dioïca*). Mais les **rhizomes et les racines** ont aussi un intérêt thérapeutique. Ils ont des **propriétés mucolytiques** expectorantes. Ils sont utilisés dans la bronchite chronique, éventuellement dans les coryzas. En outre la violette odorante contient des **huiles essentielles**. Grâce à ses propriétés antiinflammatoires, elle est un remède pour soigner les ulcères et les éruptions cutanées.

Editorial Cebe Articles Sites Observations Patrimoine Actions Produits Agenda

Son habitat et son aire

Cette espèce de **bordure forestière**, de **végétation quelque peu rudérale* sous les haies** et de **pelouses** au voisinage des habitations pousse de préférence sur des sols basiques.

Elle est probablement **indigène** en Europe méridionale, le Caucase, l'Asie occidentale, l'Afrique du Nord. La limite nord de son indigénat est incertaine. Elle est **naturalisée** dans la plus grande partie de l'Europe, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud, au Japon et dans les Philippines.

Au 16^{ème} siècle, cette plante odorante était cherchée dans la nature et plantée comme plante ornementale dans les jardins et les parcs. De là elle a pu s'échapper rendant difficile l'identification de l'origine de son aire naturelle.

En **Belgique**, elle pousse surtout dans les dunes, le district brabançon, le district mosan et le district lorrain. Ailleurs elle est plus rare.

En Flandre, elle est considérée comme **commune**. Elle est probablement indigène dans la région limoneuse, comme dans les bois de Hesbaye, le long de la Grensmaas (frontière formée par la Meuse) et dans la région de la Voer. Ailleurs son indigénat est incertain. En outre dans les parcs et leurs drèves boisées, la plante a probablement une **origine castrale**.

Comme disent les Néerlandophones : une « stinsenherkomst » (du Néerlandais *stins(en)*, demeure fortifiée d'un noble et de *herkomst*, origine). Dans les environs des habitations, près des églises et des chapelles, ce sont presque toujours des **échappées de jardin**.

Vocabulaire

Androcée (un) : ensemble des organes mâles d'une fleur, c'est-à-dire des étamines.

Bractée (une) : (du lat. bractea, feuille de métal) petite feuille située sur le pédoncule.

Carpelle (un) : (du grec *carpos*, fruit) chacun des éléments de base du pistil ou gynécée. En principe, chaque carpelle a un ovaire, un style, un stigmate.

Etamine (une): (du lat. stamina, étamine) organe mâle de la fleur où se forment les grains de pollen.

Hermaphrodite : caractérise une fleur qui a à la fois des étamines, organes mâles, et des carpelles, organes femelles.

Rhizome (un) : (du grec, *rhiza*, racine et *homos*, semblable) tige souterraine émettant des tiges aériennes et des racines adventives.

Rudéral(e): croissant dans un site fortement transformé par une activité humaine non ordonnée (décombres, terrain vaque).

Stipule (une) : (du lat. stipula, petite tige) petit appendice foliacé inséré au point où le pétiole se relie à la tige.

Style (un) : (du grec, stulos, colonne) partie du gynécée surmontant l'ovaire et terminée par le stigmate.

Stolon (un): (du lat. stolo, rejeton) tige rampant à la surface du sol, généralement munie çà et là de racines.

Bibliographie sommaire

- Atlas van de flora van Vlaanderen en het Brussels Gewest, 2006. éd. Instituut voor natuur en bosonderzoek, Nationale Plantentuin van België.
- BELALIA, L., s.d.- Guide des plantes médicinales, éd. Jardin expérimental Jean Massart.
- COSTE, H., 1937. Flore de la France, vol.1, p.152-155.
- COUPLAN, F.& STYNER, E.,1994.- Guide des plantes sauvages comestibles et toxiques, éd. Delachaux & Niestlé, Lausanne-Paris.
- DUPONT, F. & GUIGNARD, J.-L., 2015.- Botanique. Les familles de plantes, éd. Elsevier Masson.
- JAUZEIN, PH. & NAWROT, O., 2011.- Flore d'Ile-de-France, éd. Quae.
- JAUZEIN, PH. & NAWROT, O., 2013.- Flore d'Ile-de-France. Clés de détermination, taxonomie, statuts, éd. Quae.
- LAMBINON, J., DELVOSALLE, L. ,DUVIGNEAUD, J., 2012. Nouvelle Flore de la Belgique, du Grandduché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines. Sixième édition. Jardin botanique de Meise.
- LAWALREE, A, 1966. Flore générale de Belgique. Spermatophytes, vol.V, fasc.1, p.78-100.
- PROVOST, M., 2010. Mendiants et salades de fruits, éd. AFFO Association Faune et Flore de l'Orne.
- www.floraofbrussels.be/floraofbrussels/indexfr.php.



Nos sites

Des Schtroumpfs à l'Hof ter Musschen?

par Michel Moreels

Agenda

Quatre éléments sont, à mon sens, constitutifs de la poésie qui émane de nos sous-bois. Nommons-les : les mousses, les champignons, les escargots et l'humus.

Les mousses –je l'ai déjà écrit plusieurs fois dans ces pages !- sont tout bonnement fascinantes. Les fées, en effet, et c'est bien connu, apprécient particulièrement les tapis de mousses pour s'y coucher afin de trouver le repos. A l'observateur attentif d'y deviner le contour évanescent de leurs sveltes silhouettes.

Florilège de formes, de couleurs, de senteurs et de textures, les champignons sont les demeures des lutins de toutes sortes, bons ou maléfiques, appréciés ou craints.

Véritables bêtes à cornes, les escargots, se déplacent prestement dans cet univers et ce à une vitesse nondédaignable... mais qui n'est pas la nôtre.

Quant à l'humus qui embaume ces lieux, est-il fragrance plus agréable, parfum plus envoûtant?

Le 4 novembre dernier, lors de la journée de gestion mensuelle à l'Hof ter Musschen, alors que je fauchais, mon attention a été attirée par un champignon facilement identifiable pour tout qui –dont l'auteur de ces lignes !-n'est pas mycologue averti. LE champignon qu'en fait tout le monde reconnaît. LE champignon de la bande dessinée. LE champignon de « L'étoile mystérieuse », l'aventure de Tintin. La maison des Schtroumpfs ! En un mot (deux en réalité !) : l'Amanite tue-mouches.

Tout y était : le chapeau mamelonné rouge vif parsemé de petites squamules blanches, les lames blanches, la volve en créneaux réguliers blanchâtres, l'anneau blanc, la proximité d'un Bouleau verruqueux (l'espèce, dans nos contrées, pousse exclusivement sous les bouleaux et les jeunes épicéas).

Aussi surprenant que cela puisse paraître, cette observation constitue une première pour le site, jamais l'Amanite tue-mouches (*Amanita muscaria*) n'ayant jusqu'alors été répertoriée en bordure de la Woluwe. Naturellement présente dans les forêts de conifères et de feuillus de toutes les régions tempérées et boréales de l'hémisphère Nord, y compris des latitudes plus chaudes du bassin méditerranéen, de l'Hindou Kouch et de l'Amérique centrale, cette amanite, ayant accidentellement été transportée avec des jeunes pousses de pins, est devenue cosmopolite. On la retrouve donc maintenant aussi en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Afrique du Sud et en Amérique du Sud.

Toxique, ce champignon n'est plus - les progrès de la médecine faisant !- considéré comme hautement potentiellement mortel en cas d'ingestion, au contraire de



Amanita muscaria (HTM – octobre 2017) André Cosy - © 2017 CEBE-MOB

ses proches parentes les redoutables Amanite phalloïde (*Amanita phalloides*) et Amanite vireuse (*Amanita virosa*). Il semblerait même que depuis un peu plus d'un siècle plus un seul cas d'empoisonnement fatal ne puisse lui être attribué.

Psychotrope connu des Mayas du Guatémala, il a aussi été pas mal utilisé, durant de nombreux siècles, par les populations habitant la Sibérie et la Laponie et ce, que ce soit à des fins récréatives ou pour permettre aux chamanes -les prêtres/sorciers dans les religions animistes- d'atteindre l'état de transe. Contrairement, cependant, aux champignons hallucinogènes contenant de la psilocybine –en gros, celle-ci a, notamment, pour effet de faire diminuer l'anxiété-, les effets de l'Amanite tue-mouches sont imprévisibles. Tantôt hypnotique et sédatif, ce champignon peut également causer des hallucinations très sévères.

Quant à l'étymologie du nom Amanite tue-mouches, elle s'explique par le fait qu'un peu partout en Europe, dès le 13^{ème} siècle, on l'a mélangée à du lait pour en faire un très efficace insecticide destiné à se prémunir des allées et venues de ce diptère anthropophile... parfois encombrant.

Il ne reste maintenant plus qu'à espérer apercevoir bientôt –et ce sera un indéniable « plus » !- quelques Schtroumpfus (Schtroumpfus peyotus (?)) qui sont, comme l'indique la littérature spécialisée, strictement liés à cette espèce pour leur habitat !



Patrimoine

Il n'y a qu'un pas de l'Hof ter Musschen à la cité-jardin du Kapelleveld

Par Jean Randoux

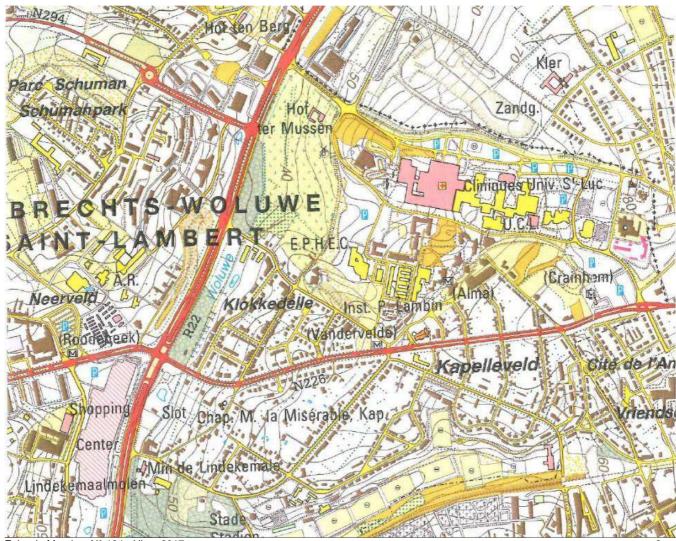
Jean est à la fois guide-nature et professeur d'EDM (étude du milieu) dans un collège bruxellois. Après nous avoir emmenés à la découverte de quartiers proches du Moeraske (Evere et Schaerbeek), il nous entraîne cette fois à quelques pas de l'Hof ter Musschen, dans la cité-jardin du Kapelleveld.

Introduction

Les candidats guides-nature savent très bien que l'usage d'une carte topographique (récente ou ancienne) ainsi que le façonnement par l'homme durant des siècles du paysage qu'il occupe, sont des matières dignes d'être maîtrisées par le guide.

L'observation de la carte topo au 1/10 000, IGN 1994, en étant au bord de la Woluwe (côté boulevard de la Woluwe) avec vue en direction de l'Est, nous permet de comprendre la structure minimale de ce paysage (successivement de l'Ouest vers l'Est) :

- le cours d'eau appelé Woluwe ;
- la prairie humide occupée par des roseaux actuellement, par un pré de fauche à l'époque de la ferme Hof ter Musschen en activité;
- la ligne de sources (vers 40 m d'altitude), marquée par la présence de saules têtards et d'aulnes glutineux;
- la prairie sèche occupée jadis par des chevaux ;
- le Kapelleveld (Champ de la Chapelle), en haut du versant, couvert autrefois par des terrains de culture bien drainés.



Editorial Cebe Articles Sites Observations | Patrimoine | Actions Produits Agenda

Nous avons donc suivi le parcours suivant :

- La Woluwe:
- La ferme en carré;
- Le chemin creux ;
- L'avenue Chapelle-aux-Champs;
- La cité-jardin de Kapelleveld, où nous avons déambulé.

La Woluwe et la prairie humide

Des méandres de la Woluwe « sauvage », il ne reste pas grand-chose. Mais naturellement, c'est entre ce cours d'eau et la ligne de sources que se trouvait –et se trouve encore- la prairie humide.

Il est à remarquer que l'emplacement de la ferme a été – à l'instar des autres grandes fermes (Hof ten Berg, etc.) – judicieusement choisi : juste au-delà des terres inondables.

La Woluwe occupe bien sûr le fond de la vallée ; la prairie humide, le bas du versant ; la prairie sèche, le milieu du versant ; les champs, le haut du versant (**voir photo 1**).

La ferme en carré (1)

Ce genre de fermes est répandu en Hesbaye (brabançonne, namuroise, liégeoise) car, comme l'avait déjà compris le pouvoir romain avec ses *villae*, les terres limoneuses, profondes, y étaient parfaites...

- a) comme terre arable;
- b) comme terre à briques.

Les fermiers avaient à engranger des surplus de récoltes qu'ils vendaient, et ainsi, s'enrichissaient de sorte que la construction de bâtiments successifs aboutissait à ce modèle particulier de bâti. Et logiquement, la grange est le bâtiment le plus volumineux, en raison des belles moissons.

Le chemin creux et l'avenue Chapelle-aux-Champs

Un chemin créé lentement par l'Homme, qui y passait et re-repassait... avec son charroi fait de bois et de roues cerclées de fer.

Le chemin creux se prolonge par le *Klakkedelle* menant tout droit à la chapelle gothique de Marie-la-Misérable. Cela se voit également sur la carte topo. A cet endroit s'amorce à gauche la montée de l'avenue Chapelle-aux-Champs (**voir photo 2**).

La cité-jardin du Kapelleveld

Le « quartier-jardin » aurait été une dénomination plus correcte car, au final, ce n'est qu'un quartier d'une des dix-neuf communes bruxelloises (Woluwe-Saint-Lambert).

La partie « historique » d'origine date de 1922-1926. L'arrivée d'habitants - c'est-à-dire de paroissiens à l'époque- a entraîné la naissance d'une paroisse et donc, la création d'une chapelle (1925) suivie de celle d'une église (1955).

Besoin de logement social

La « cité-jardin » était à l'époque une des réponses au besoin crucial d'habitat social en Belgique, à côté de celles qui ont émergé ici et là, au XIXe siècle et début XXe siècle.

Ainsi, ce modèle prenait place à côté de « cités sociales » comme le Foyer Schaerbeekois, de « cités patronales » comme à Soignies, d'« impasses » comme à Bruxelles-centre, suite à l'exode rural. Louis Van der Swaelmen, urbaniste, est non seulement l'urbaniste dresseur du plan, mais il avait également l'idée de créer une ceinture verte autour de Bruxelles! Projet inabouti!

Contexte de reconstruction

Le contexte, c'est la misère ouvrière, c'est le manque d'habitations pour les employés dans les communes périphériques... au sortir de la guerre 14-18.

La guerre signifie : destruction du bâti et orientation vers la production d'armes, en recourant à la métallurgie ; c'est aussi la fermeture des écoles, et donc la raréfaction d'ouvriers qualifiés.

C'est la raison pour laquelle ces projets se réalisent à la périphérie où les terrains sont bon marché, avec des matériaux disponibles en masse comme le sable (nombreuses carrières de sable dans la région), du calcaire concassé (également abondant), des scories de l'industrie métallurgique... Ces matériaux constituent la base d'un béton minimaliste mais facile à fabriquer par des manœuvres (ouvriers exécutant des travaux qui n'exigent pas d'apprentissage préalable, cf. Dictionnaire Robert) (voir photo 3).

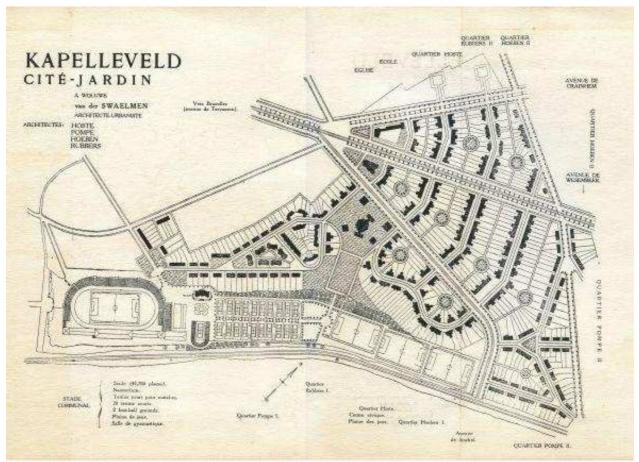
10

¹ Voir articles spécifiques dans l'Echo du Marais et surtout dans le livre 'Hof ter Musschen. Histoire et anecdotes d'une ferme brabançonne (voir page 20).

Editorial Cebe Articles Sites Observations Patrimoine Actions Produits Agenda

Structure du Kapelleveld d'origine

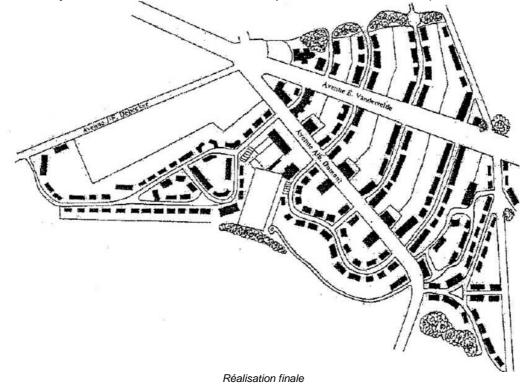
A partir de trois axes, formant un éventail « ouvert vers l'Est », défini par le pouvoir communal de l'époque, Louis Van der Swaelmen dessina le plan qui allait structurer cette cité (**voir plan**).



Projet initial de Louis Van der Swaelmen

A ces trois axes (avenues de l'Assomption, Vandervelde et Dumont) qualifiés de « collectes », il ajouta les petites « dessertes » perpendiculairement à ceux-ci.

Ces petites rues portent des noms d'où émanent la rêverie, le retour à la nature (avenues de la Lesse, de la Claireau, de la Semoy, de l'Idéal, du Rêve, du Bois Jean, place de la Fleur de Blé...).



Editorial Cebe Articles Sites Observations | Patrimoine | Actions Produits Agenda

Habiter

Quatre architectes vont travailler au bâti : deux expérimentés (Pompe, qui a séjourné en Angleterre pendant la guerre ; Hoste, qui a passé les mêmes années aux Pays-Bas) et deux autres, beaucoup plus jeunes (Rubbers et Hoeben).







Avenue de la Spirale



Avenue de la Villégiature



Avenue de la Perspective et Place de la Fleur de blé

A titre d'illustration, quelques vues de la cité-jardin dans les années 1930. Notons que certaines de ces voiries n'ont pas été parcourues lors de la visite. Les maisons à toit plat, assez dominantes lors de la balade et qui ont donné le surnom de 'Maroc', ne sont pas représentées sur ces cartes postales d'époque.

En résumé, lors du parcours, on se rend compte que, successivement, les quatre architectes vont s'exprimer différemment.

D'abord, nous avons cheminé dans la moitié nord de l'éventail, c'est-à-dire entre l'avenue Vandervelde et l'avenue de l'Assomption (du moins ce qu'il en reste, puisqu'elle a été grignotée par les kots étudiants dépendant de l'UCL et autres hautes écoles, juste à côté).

- a) <u>Avenue du Rêve</u>: HOSTE. Maisons cubiques en béton, unifamiliales, jardinet devant, jardin très long à l'arrière. Les entrées des maisons donnent dans ces petits axes pour éviter l'accès direct des petits enfants aux grands axes plus dangereux... Et puis, c'est plus calme aussi pour les adultes ! (**Voir photo 4**).
- b) <u>Avenue de l'Assomption</u> : on voit les « jardins-rubans » de l'avenue de la Lesse et de l'avenue du Rêve, avec une large haie d'arbres de séparation.
- c) Avenue de la Lesse : HOSTE. Idem.
- d) Avenue Vandervelde: même remarque pour les jardins.
- e) <u>Avenue de la Semoy</u> : première moitié : HOSTE. Deuxième moitié : RUBBERS. Celui-ci s'inspire de Hoste mais ajoute sa touche personnelle à ces maisons toujours cubiques (**voir photo 5**). On peut ainsi se promener dans le Kapelleveld en essayant de reconnaître les détails des œuvres de ces quatre architectes.
- f) Avenue de l'Assomption : presqu'un souvenir, suite au grignotage universitaire.
- g) <u>Avenue de l'Idéal</u> : HOEBEN « signe » également de sa « patte » ces constructions cubiques (**voir photo 6**). En face, l'UCL ainsi que des privés ont construit autre chose : on est à la limite de la cité.



1. La ligne des sources, soulignée par les saules têtards





3. « Béton » d'époque, assez poreux



4. Architecte Hoste - Auvent sur porte, fenêtres à vantaux, plusieurs « bandeaux » noirs



5. Architecte Rubbers - Descente de gouttière (axe de symétrie) et plate-forme du premier étage



6. Architecte Houben - Pas d'auvent, nombreuses petites fenêtres



7. Immeuble collectif d'après 1945, avenue du Site, côté Stade Fallon



8. Architecte Pompe – Avenue de l'Idéal



9. « Hybridation » Hoste-Pompe





11. Horodateurs, avenue de la Semoy



Ancien commerce reconverti en résidentiel, avenue du Site



13. Enseigne peinte du coiffeur pour dames Roger



14. Centre civique



15. Centre civique

Editorial Cebe Articles Sites Observations Patrimoine Actions Produits Agenda

h) Avenue du Bois Jean : HOEBEN. Idem.

Mais curieusement, à l'angle des avenues du Bois Jean et Vandervelde, on tombe sur un immeuble à appartements de l'après-guerre 40-45. En fait, on en verra d'autres modèles sur le parcours (<u>avenue du Site</u>, côté stade Fallon, <u>avenue Dumont</u>, <u>clos Prométhée</u>). Des habitants de la première heure, devenus âgés et les enfants partis, n'avaient plus l'énergie d'entretenir une maison tout en désirant rester dans le quartier. La construction de ces immeubles est une réponse à ce problème (**voir photo 7**).

i) Avenue de l'Idéal

En traversant l'avenue Vandervelde, on se retrouve dans une autre architecture : celle de POMPE. Inspiré par le style « cottage » anglais, il dessina des maisons avec murs en briques, logettes en bois, toit en pente. Le changement est clair (**voir photo 8**).

j) Avenue de la Spirale

En empruntant cette avenue, on allait encore être surpris puisque, après quelques maisons de HOSTE, on retrouvait HOEBEN, qui s'était lancé là dans une sorte d'hybridation : une base cubique et en béton, à la « Hoste », surmontée par un toit en pente tuilé, à la « Pompe » (**voir photo 9**).

Circuler

A l'époque, les automobiles étaient rares. Aussi n'envisageait-on pas de garage dans la construction d'une maison.

Après la Deuxième Guerre mondiale, toutefois, la voiture « se démocratise ». Elle devient accessible à beaucoup de gens. D'où l'apparition de «garages boxes» dans les espaces restés libres (voir photo 10). On peut également noter la présence d'horodateurs dans toutes les petites avenues... pour protéger les riverains de l'envahissement par les acteurs des pôles scolaire et médical tout proches (voir photo 11).

Consommer

Dans les années '20, on avait tout prévu : une concentration d'habitants exige un minimum de commerces. Au tout début, il y avait une dizaine de magasins. On en retrouve des vestiges <u>avenue du Site</u>, au-delà de <u>la place de la Fleur de Blé</u>. On peut encore y déceler les vitrines, ainsi que les tiges métalliques qui servaient à soutenir les bannes de protection (**voir photo 12**). Une ancienne enseigne, peinte sur le mur pignon d'une de ces maisons, *Roger Coiffeur Dames*, constitue une autre relique (**voir photo 13**).

Actuellement, il n'y a plus de magasin non reconverti en résidentiel dans le quartier. Désormais, pour faire ses courses, on prend la voiture ou le métro, pour passer au Woluwe Shopping Center, au Stockel Square, ou aux grandes surfaces de Kraainem. Dans l'état actuel des choses, la consommation de masse est assurée, notamment grâce à l'infrastructure routière.

Divers

Pour assurer la cohésion sociale entre les différents locataires-coopérateurs (c'est-à-dire qui se trouvent dans la société coopérative Kapelleveld), différentes initiatives virent le jour : construction de terrains de sport, de deux écoles (à l'époque), d'une bibliothèque, de tavernes, d'un centre civique.

Parmi les activités, citons : organisation d'AG annuelles, de soirées dont soirée football, marchés-aux-puces (voir photos 14 et 15). Actuellement, on remarque un certain recul de ces activités mais il y en a encore...



En-tête de « L'Echo de Kapelleveld », (janvier 1951) publié sous les auspices de la société coopérative « Kapelleveld » et de l'asbl Centre Civique

Au bout de la visite...

Au bout de la visite, on se rend compte que le sens de l'observation nécessite un entraînement régulier pour se développer. Les naturalistes le savent. C'est pareil pour les architectures historiques.

A l'origine, les maisons cubiques du Kapelleveld étaient décriées, on se moquait de la cité-jardin « avant-gardiste » en l'affublant du surnom de «Maroc »... Aujourd'hui, on la considère comme le témoin d'une époque!

Cependant, le « béton » authentique des maisons de Kapelleveld n'assure plus l'étanchéité des habitations (nombreuses traces d'humidité sur les murs).

Ce sera bientôt le centenaire de cette cité-jardin! Et puis ???



Actions

Opération Chlorophylle – Rapport 11 (septembre 2017)

Par Michel Moreels et Jean-Philippe Coppée

Résumé

L'opération « Chlorophylle » a été lancée en 2006 par la CEBE. Elle consistait en un parrainage de nichoirs en bois destinés à offrir des abris pour la faune et de permettre un suivi systématique de leur occupation durant au moins 5 ans. Les buts étaient de sensibiliser le public à la protection du lérot (Eliomys quercinus), espèce de rongeur qualifiée de « rare » au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale et de confirmer la présence d'une population de cet animal dans le dernier site de la Région ayant fait l'objet d'une observation régulière les 10 années précédentes. Dès le premier relevé au printemps 2007, des traces d'occupation récente de ce rongeur furent relevées. En 2008, trois individus vivants se laissèrent observer simultanément en hibernation. Le relevé de 2009 apporta la confirmation de la présence de ce petit mammifère avec pas moins de 4 lérots inventoriés dans 4 nichoirs différents (ainsi qu'un 5ème animal répertorié dans un nichoir n'appartenant pas à l'opération).

L'année 2010, vit les chiffres exploser avec 11 lérots comptabilisés (dont 9 lérots dans le cadre même de l'opération). 2011, avec 15 lérots, confirma la hausse. 2012 marqua le début d'une « nouvelle opération Chlorophylle » et un résultat « dans la moyenne » avec 12 lérots vivants répertoriés. A contrario, le relevé de 2013 laissa apparaître un tassement significatif, le premier depuis le début des relevés, avec seulement 5 lérots recensés. Bien considéré, les 3 lérots observés en 2014 ou les 4 de 2015 n'indiquent pas pour autant un déclin de l'espèce, vu le nombre de traces relevées. En effet, en 2015, 30% de l'ensemble des nichoirs posés avaient hébergé un lérot. Nouvelle confirmation en 2016 où ce sont 31% des nichoirs qui ont servi d'abri aux lérots... pour un seul spécimen aperçu! En 2017, 4 lérots ont été vus pour un taux d'occupation des nichoirs de l'ordre de 30 %.

Introduction

L'opération "Chlorophylle" a été lancée par la CEBE au printemps 2006. Elle a été rendue possible grâce à l'intervention de 26 donateurs qui ont parrainé un total de 32 nichoirs.

Afin de permettre leur suivi, chaque nichoir a été numéroté. Tous ont été placés, dans le Walckiers (Schaerbeek– Région de Bruxelles-Capitale – Belgique), au plus tard courant de l'automne 2006. Il s'agissait de nichoirs de type « Mésange bleue », « Mésange charbonnière » et « Moineau ». Théoriquement, l'opération devait prendre fin après le relevé 2011... au vu de son succès, nous avons cependant décidé de la reconduire pour cinq nouvelles années. Changement par rapport à l'opération initiale, c'est la CEBE qui, à partir de 2012, a acheté l'ensemble des nouveaux nichoirs disposés au Walckiers . Depuis lors, c'est un peu plus de 80 nichoirs qui sont affectés, annuellement, à cette fin. Sur cet ensemble, il en reste une petite dizaine -principalement ceux en béton et en terre cuite- qui sont antérieurs à 2012. Actuellement, la quasi-totalité de ces nichoirs sont soit des nichoirs pour Mésanges bleues, soit des nichoirs pour Mésanges charbonnières. Le solde se compose de 2 nichoirs pour Etourneaux, 2 pour Rouge-gorge et 1 pour Bergeronnette. Pour 2017, la situation de départ est de 83 nichoirs.

Vu son intérêt, nous avons décidé de pérenniser l'opération "Chlorophylle" pour une durée indéterminée, durée que nous espérons la plus longue possible !

Le relevé du printemps 2017 a été réalisé le 25 mars.

Pourquoi opération « Chlorophylle » ?

« Chlorophylle » est le nom d'un lérot, héros de bande dessinée, créé par Raymond Macherot et dont les tribulations se déroulèrent dans le Journal de Tintin de 1954 à 1964.

Ce héros de papier vécut plusieurs aventures, d'abord sous la houlette de son créateur, mais ensuite par Dupa et Greg ainsi que Walli et Bom. Plusieurs d'entre nous ayant lu (et relu) les histoires de ce rongeur célèbre, c'est assez naturellement que ce nom s'imposa pour notre opération.

C'est un autre dessinateur de BD, le « papa » des Blagues de Toto, Thierry Coppée, qui, rendant hommage au créateur de Chlorophylle, illustra dès 2006 notre opération dans le Walckiers.



Comme pas mal de héros de BD, Chlorophylle a « sa » rue à Bruxelles (Rue du Midi).

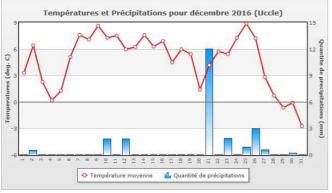
Jean-Philippe Coppée © 2017 CEBE-MOB

Méthode

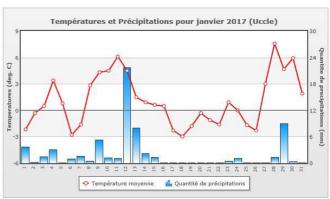
- Le principe est de contrôler annuellement la présence de traces dans les nichoirs. Cela ne peut se faire que par leur ouverture. La difficulté de l'opération réside dans le choix du moment du contrôle annuel. Il ne peut être fait prématurément en hiver au risque de déranger des animaux en hibernation mais il ne peut être exécuté trop tard afin de ne pas déranger une éventuelle nidification d'oiseaux. La date choisie pour le relevé se situe donc généralement dans la deuxième moitié du mois de mars.
- Les nichoirs sont suivis durant toute la saison de nidification afin de pouvoir déterminer avec certitude l'espèce d'oiseau qui s'y reproduit. Il n'est procédé à aucune ouverture durant cette période.
- L'ouverture annuelle des nichoirs en fin de « saison hivernale » se fait en plusieurs étapes :
 - Ils sont d'abord examinés extérieurement afin d'observer si des oiseaux n'ont pas débuté une nidification.
 - Ensuite, le nichoir est décroché précautionneusement (en effet, il y a toujours le risque qu'un animal y soit présent et qu'il s'en échappe. Comme il s'agit d'un travail en hauteur, l'opérateur doit prendre garde de ne pas tomber de saisissement!).
 - Après décrochage, il est procédé, toujours délicatement, à l'ouverture du nichoir. Selon le type de nichoir, l'ouverture se fait par le retrait de la partie supérieure (toit) ou sur le côté.
 - Il est alors procédé à un examen rapide permettant de vérifier leur occupation ou non. En absence de traces, le nichoir est refermé et remis en place.
 - Si des traces d'occupation sont visibles, il est procédé à leur identification.
 - o Si la présence d'œufs frais ou d'animaux vivants est observée, le nichoir est rapidement refermé et remis en place.
 - S'il y a absence d'œufs frais ou d'animaux vivants, le contenu du nichoir est examiné attentivement et l'espèce ayant occupé le nichoir est déterminée avec le plus de précision possible. Le nichoir est alors vidé, refermé et remis en place.
- Le résultat du contrôle est enregistré, nichoir par nichoir.

Particularités du relevé 2017

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, le temps fort doux du mois de mars nous a fait craindre que, lors de notre relevé, nous n'apercevions pas le moindre lérot. D'après les spécialistes, l'hiver météorologique 2017 (décembre 2016, janvier et février 2017) et le début du printemps qui nous intéresse (mars 217) présentent les caractéristiques suivantes :



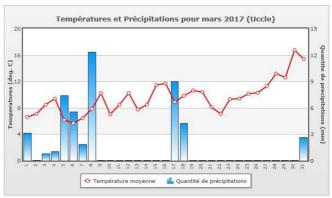
Décembre 2016 : Température moyenne et quantité de précipitations



Janvier 2017 : Température moyenne et quantité de précipitations



Février 2017 : Température moyenne et quantité de précipitations



Mars 2017 : Température moyenne et quantité de précipitations

 Décembre: les températures de décembre sont conformes aux normales. Par contre, les précipitations ont été exceptionnellement déficitaires en quantités et en fréquence, et l'insolation, exceptionnellement excédentaire, se rapprochaient des valeurs records pour un mois de décembre.

- Janvier : les températures de janvier sont anormalement déficitaires, mais les précipitations sont conformes aux normales en quantités et en fréquence, alors que l'insolation est anormalement excédentaire.
- Février: ce mois se caractérise par des températures normalement excédentaires, des précipitations conformes aux normales en quantités et en fréquence, et par une insolation quelque peu déficitaire, quoique restant dans les normales.
- Mars : il présente des températures très exceptionnellement excédentaires, des précipitations déficitaires, normales en quantités mais très anormales en fréquence, et par une insolation anormalement excédentaire.

Les chiffres de 2017

Il est important de noter que certains totaux sont cumulatifs, ainsi 1 lérot vivant répertorié dans 1 nid d'oiseau est repris dans les chiffres totaux : « lérot vivant », « total de nichoirs utilisés d'une façon ou d'une autre par le lérot », « lérot dans nid d'oiseau » et « total de nichoirs utilisés d'une façon ou d'une autre par les oiseaux » !

Traces d'occupation des nichoirs		
Lérots dans nids lérots	1	
Lérots dans nids oiseaux	0	
Lérots dans nids vides	3	
Total lérots vivants	4	
Total lérots morts	0	
Nids vides ne contenant que des crottes de lérots	8	
Nids de lérots	13	
Total nids de lérots (chiffre cumulatif)	14	
Total de nichoirs utilisés d'une façon ou d'une autre par le lérot (chiffre cumulatif)	1+3+8+13=25	
Nids d'oiseaux	11	
Nichoirs vides ne contenant que des fientes d'oiseaux	2	
Total de nichoirs utilisés d'une façon ou d'une autre par les oiseaux (chiffre		
cumulatif)	11+4+2=17	
Nichoirs vides	33	
Nichoirs tombés	5	

Les chiffres 2017 s'inscrivent dans la continuité de ceux relevés depuis 2012 avec une occupation par le lérot de 30% des nichoirs. Pour rappel, ce pourcentage -qui correspond aux nichoirs contenant au moment du relevé un ou des lérots, des crottes de lérots ou des nids de lérots- s'élevait à 31 % en 2016, pour 30 % en 2015, 28% en 2014, 31 % en 2013 et 27 % en 2012. Pour ces mêmes années, le chiffre d'animaux vivants observés lors de cette journée de relevé s'élevait à 12 spécimens en 2012, 5 en 2013, 4 en 2014 et 2015, 1 en 2016 et, à nouveau, 4 en 2017.

Conclusions



Avec 83 nichoirs, il faut tenir les comptes. Michel Moreels © 2017 CEBE-MOB

- depuis ces six dernières années, la population générale de lérots au Walckiers paraît stable, même si le nombre d'exemplaires vivants inventoriés lors de nos relevés s'avère moins spectaculaire que par le passé. Les traces d'utilisations des nichoirs, nous paraissent cependant être un critère de présence plus pertinent que le nombre de spécimens observés de visu lors d'une journée de contrôle annuel;
- au total, on a retrouvé 25 nichoirs occupés d'une manière ou d'une autre par les lérots alors que seulement 17 l'ont été par les oiseaux. Concrètement, les nichoirs du Walckiers servent donc plus au petit mammifère qu'aux oiseaux et cette tendance paraît aller croissant;
- indéniablement, la prédation exercée par les lérots sur la gent ailée nicheuse est réelle et nous avons, d'ailleurs, trouvé deux cadavres de mésanges adultes victimes de ceux-ci;
- les nichoirs du Walckiers souffrent aussi de plus en plus des dégâts occasionnés par les pics (épeiches (c'est une certitude), verts (?), épeichette (?)). Ceci n'est pas neuf -on l'a déjà souligné dans des rapports précédents !-, mais prend des proportions de plus en plus marquées.

Assez bizarrement, ce sont nos "nouveaux" nichoirs, aux trous d'envol cerclés de métal, qui semblent avoir le plus fait les frais des initiatives des pics, alors qu'ils ne sont pas préférentiellement occupés par la gent ailée. En plus de deux nichoirs complètement détruits par ceux-ci, on en a maintenant, un certain nombre... dotés grâce à eux de triple entrées (le trou d'origine bordé de part et d'autre d'un autre trou tout aussi conséquent!);

- pour la seconde fois, depuis le début de l'opération "Chlorophylle", on a aussi retrouvé un cadavre de Pic épeiche dans un nichoir dont l'entrée avait été refaçonnée par celui-ci ou ses congénères. Oiseau décédé dans un nichoir qu'il occupait occasionnellement... ou oiseau ne réussissant pas à ressortir du nichoir qu'il aurait visité et qui se serait mué en piège mortel pour celui-ci ? ;
- 2 nichoirs occupés lors de la bonne saison 2016 par des mésanges -grandes spécialistes pour remplir conséquemment ceux-ci de mousses !- étaient déjà occupés, lors de notre recensement 2017, par une colonie de bourdons naissante. On les a, bien entendu, laissés en place ;
- enfin, grande nouveauté et première pour le site, un nichoir révéla des traces d'occupation -de nombreux glands stockés pour la mauvaise saison !- par le Mulot sylvestre, autre sympathique petit mammifère que nous connaissons au Moeraske... mais qu'on n'aperçoit que très rarement.

Quelques photos



Un nichoir à triple ouverture : travail des pics. Michel Moreels © 2017 CEBE-MOB



Un pic épeiche, trouvé mort dans un des nichoirs.
Michel Moreels © 2017 CEBE-MOB



Michel Moreels © 2017 CEBE-MOB



Michel Moreels © 2017 CEBE-MOB



On connaît au nid l'oiseau qui l'a bâti.

Proverbe danois

Actions | **Produits** Editorial Cebe Sites Articles Observations Patrimoine Agenda



Produits & Publications

Publications



€ 5

1. Promenade dendrologique à Schaerbeek

Arbres de voirie de la commune, par D. Geerinck





4. Les araignées Guide d'identification, par Horst Schroeder

€5



€ 5

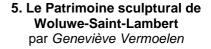
2. Promenade dendrologique à Evere

Arbres de voirie de la commune, par *D. Geerinck*

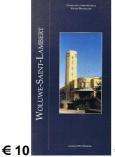


€ 5

3. Moulin d'Evere : dernière mouture La saga séculaire du moulin, par







€ 10



€ 16

6. A la découverte des sites et monuments d'Evere

7. A la découverte des sites et monuments de Woluwe-Saint-Lambert

8. L'Hof ter Musschen - Histoire et anecdotes d'une ferme brabanconne

25 cm x 17,5 cm - 128 pages couleurs - 245 illustrations

Frais de port : € 1,50 (sauf 10. L'Hof ter Musschen – Histoire et anecdotes € 3,50)

A verser au compte (IBAN) BE 19-0015-1170-7412 (BIC : GEBA BE BB), communication « Brochures » + les numéros des brochures souhaitées.

Auriez-vous une adresse e-mail à nous communiquer ?



Afin de faciliter les contacts, nous aimerions pouvoir disposer des adresses « courriel » de nos abonnés.

Cela nous permettrait de vous contacter rapidement :

- pour vous rappeler une activité particulière ou vous signaler une menace sur un de nos sites.
- pour vous avertir en cas de retour d'un exemplaire « papier » (nous ne sommes pas toujours avertis d'un déménagement et nous ne savons alors plus vous contacter).

Si vous souhaitez nous communiquer vos coordonnées « e-mail », merci de nous les faire parvenir à l'adresse cosyandre@yahoo.fr. D'avance merci! (utilisation **UNIQUEMENT** par la CEBE)



Agenda

Visites - animations - gestion

Les coordonnées des différents responsables sont disponibles en page 2.

Toutes les visites et animations sont gratuites, à l'exception des animations de boulangerie traditionnelle au fournil de l'Hof ter Musschen.

Visites guidées mensuelles des sites naturels.

Un thème est développé chaque mois. Les visites gardent toutefois leur caractère général. Ainsi, même si le thème choisi est celui des fleurs de la friche, nous ne manquerons pas de vous faire admirer le ballet d'une libellule ou l'exploration méthodique d'un tronc par un pic épeiche. Les visites se font à pied : il faut se munir de bottes ou de bonnes chaussures selon les conditions météo.

Rendez-vous: - Hof ter Musschen: Coin av. Hippocrate & Bld. de la Woluwe à Woluwe Saint Lambert

Accès : bus 42 et 79, arrêt Thiry-Woluwe ou Hof ter Musschen.

Parvis de l'Eglise St. Vincent à Evere. - Moeraske :

Accès : tram 55 arrêt Fonson, bus 59, 64, 45 arrêt Saint-Vincent.

- Hof ter Musschen : 1^{er} dimanche du mois, de 10 à 13 h. Date:

2ème dimanche du mois, de 10 à 13 h. - Moeraske :

Visite du potager biologique du Houtweg.

Initiation aux techniques vertes, présentation d'espèces peu connues, illustration d'un jardin sauvage.

Rendez-vous: Croisement rue de Verdun – Houtweg – rue L. Vandenhoven

Accès : tram 55 arrêt Van Cutsem, bus 64, 59, 45, arrêt Saint-Vincent ou

Vandenhoven.

Date: Tous les 3ème samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h.

Visite du jardin des herbes aromatiques du Moulin d'Evere.

La CEBE a aménagé un jardin présentant une soixantaine d'herbes aromatiques au pied du Moulin d'Evere. Lors de cette animation des explications sont aussi données quant à celui-ci.

Possibilité de visite du moulin (entrée Musée : € 3).

Rendez-vous: Rue du Moulin à Vent, au pied du Moulin d'Evere.

Accès tram 55, arrêt Tilleul.

tous les 4ème samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h. Date:

Animations de boulangerie traditionnelle.



Venez pétrir, façonner et cuire votre pain au fournil de la ferme de l'Hof ter Musschen (XIXème siècle). Animation combinée avec exposés didactiques, visite-découverte du site Natura 2000 de l'Hof ter Musschen. Maximum 8 personnes - réservation indispensable au 02 / 216 38 32 ou fournil@cebe.be - infos : http://fournil.cebe.be.

Une fois par mois, d'avril à octobre, de 9 à 16 h 30.

PAF : € 20 (comprenant un pain bio de 920 gr).

Four banal

Venez cuire vos pains, préparés chez vous, au fournil de la ferme de l'Hof ter Musschen (XIXème siècle). Une fois par mois, toute l'année, à 14 h 45 (enfournement à 15 h)

Réservation indispensable au 02 / 256 05 39 ou reservation cuisson@cebe.be - infos : http://fournil.cebe.be.

Journées de gestion.

Si le cœur vous en dit, rejoignez-nous, afin de consacrer quelques heures de votre temps à la sauvegarde du patrimoine naturel et monumental bruxellois.

Hof ter Musschen – Fournil: 1er samedi du mois, de 10 h à 16 h 30 (RV 10 h au fournil).

2ème samedi du mois, de 9 h 30 à 16 h 30, Moeraske:

(RV 9 h 30 au garage croisement rue Chaumontel/rue Walckiers).

Editorial Cebe Sites Articles Observations Patrimoine Actions Produits Agenda

Cotisations et dons

Le paiement d'une cotisation ou d'un don peut s'effectuer à votre convenance et à n'importe quel moment de l'année. Lors du paiement, veillez toujours bien à indiquer le(s) nom(s) et prénom(s) des membres pour le(s)quel(s) la cotisation est versée (si cotisation familiale p.ex.). Le paiement du minimum de cotisation vous permet de recevoir quatre numéros de « L'Echo du Marais » sur une période de douze mois.

Cotisations:

Membre adhérent : € 6,00 (minimum). Membre protecteur : € 12,50 (minimum). Cotisation familiale : € 8,00 (minimum).

Dons:

Une attestation fiscale est délivrée pour tout don cumulé atteignant <u>au minimum € 40</u> (hors cotisation) pour l'année civile.

Pour COTISATIONS ET DONS UNIQUEMENT - Compte bancaire (IBAN) : BE 56-2100-3244-0488 de la CEBE à 1140 Bruxelles (BIC : GEBA BE BB).

Pour tous autres paiements - Compte bancaire (IBAN) :

BE 19-0015-1170-7412 (BIC: GEBA BE BB).

Attention!

Si l'étiquette collée sur ce bulletin est marquée d'un point rouge, ceci signifie que vous n'êtes plus en ordre de cotisation et que ce bulletin est le dernier que nous pourrons vous envoyer!

Réabonnez-vous!

La CEBE se caractérise aussi par le montant très modeste de sa cotisation ! (Compte bancaire : BE 56-2100-3244-0488 (BIC : GEBA BE BB))

Trésorier : Patrick Vanden Borre - GSM : 0478 / 979 510

L'Echo du Marais en version digitale... et en couleurs



Il vous est loisible de recevoir votre « Echo du Marais » en version digitale (format pdf). Cela signifie que vous pourrez stocker et imprimer, si vous le voulez, un exemplaire en couleurs de votre bulletin.

Les personnes qui ne désirent plus recevoir la revue par la poste mais plutôt la télécharger sur notre site Web (www.cebe.be) doivent nous en faire la demande par mail à l'adresse info@cebe.be ou cosyandre@yahoo.fr en nous communiquant leur nom et adresse (voir étiquette de votre dernier exemplaire papier) afin qu'ils puissent être identifiés sans ambiguïté.

Vous serez alors supprimé de la liste des abonnés « papier » et recevrez, à chaque parution, un mail avec les instructions vous permettant de télécharger le dernier numéro de l'Echo du Marais. Les modalités d'abonnement (4 numéros par an) restent inchangées.

Les avantages de ce système sont doubles. Pour l'environnement, cela permet de préserver les ressources (économie de papier et de transport) et pour la CEBE, cela constitue une économie de moyens financiers qui peut être mobilisée pour d'autres actions.

A vous de décider!

Produits Editorial Cebe Sites Articles Observations Patrimoine Actions Agenda

Excursion ornithologique en Zélande : 21 janvier 2018



Phoque gris (Zélande - janvier 2017) Roger Certijn - © 2017 CEBE-MOB

Réservez déjà cette date dans votre agenda! En effet, ce sera ce dimanche de janvier 2018 que nous organiserons notre sortie ornithologique en Zélande.

Au programme, nous aurons non seulement les oiseaux d'eau hivernant dans cette zone des Pays-Bas mais également des phoques (phoque veau marin et phoque gris), ceux-ci étant généralement de la partie.

Les observations se font le plus souvent depuis les abords immédiats du car (on marche relativement peu, jamais plus d'une heure, périodes d'observation incluses).

Le départ est prévu à 7h30 précises à l'Eglise Saint-Vincent à Evere et le retour, au même endroit, aux alentours de 19h.

Inscription (clôture le dimanche précédent la sortie) par téléphone au 02 / 460 38 54 (en soirée) ou par mail à Kayalove52@gmail.com.

Le prix du voyage est fixé à € 20 pour les adultes et € 10 pour les moins de 12 ans (paiement à effectuer sur le compte BE19-0015-1170-7412 (BIC:GEBABEBB) de la CEBE avec la mention : Zélande 01/2018. Avant d'effectuer le paiement, il faut IMPERATIVEMENT s'inscrire par mail ou par téléphone en communiquant un numéro de téléphone où vous êtes joignable. Seuls les inscriptions et paiements seront pris en compte pour l'attribution des places). Le nombre de places est limité.



Gestion au Moeraske - © 2017 CFBF-MOB

Editorial Cebe Sites Articles Observations Patrimoine Actions Produits Agenda



Dates

Janvier 2018

Hof ter Musschen	Gestion	
Hof ter Musschen	Visite guidée : Promenade ornithologique - Guide : M. Moreels	
Evere	Réunion de l'association (20h – école n°2 – 60, rue Mattheussens à Evere	_ ´
Moeraske	Gestion	71 × 1
Moeraske	Visite guidée : Promenade d'intérêt général - Guide : C. Rombaux	***
Zélande	Excursion ornithologique - voir annonce en page 23	
Evere	Réunion de l'association (20h – école n°2 – 60, rue Mattheussens à Evere	
	Hof ter Musschen Evere Moeraske Moeraske Zélande	Hof ter Musschen Visite guidée: Promenade ornithologique - Guide: M. Moreels Evere Réunion de l'association (20h – école n°2 – 60, rue Mattheussens à Evere Moeraske Gestion Moeraske Visite guidée: Promenade d'intérêt général - Guide: C. Rombaux Zélande Excursion ornithologique - voir annonce en page 23

Février 2018

Sa 03	Hof ter Musschen	Gestion	_
Di 04	Hof ter Musschen	Visite guidée : Pluviôse : Neige, pluie, froid, douceur ? Vie des plantes dans l'adversité - Guide : J. Randoux	187
Ve 09	Evere	Réunion de l'association (20h – école n°2 - 60 rue Mattheussens à Evere)	
Sa 10	Moeraske	Gestion	4
Di 11	Moeraske	Visite guidée : Reconnaissance des arbres en hiver (écorces et bourgeons) – Guide : J. Randoux	1
Ve 23	Evere	Réunion de l'association (20h – école n°2 - 60 rue Mattheussens à Evere)	

Mars 2018

Sa 03	Hof ter Musschen	Gestion
Di 04 Hof ter Musschen	Visite guidée : Haies vives et chemins creux du site de l'HTM et environs - Guide	
	: M. Rooseleir (contact : J. Randoux)	
Ve 09	Evere	Réunion de l'association (20h – école n°2 – 60, rue Mattheussens à Evere)
Sa 10	Moeraske	Gestion
Di 11	Moeraske	Visite guidée : Les Bryophytes – Guide : A & M. Sotiaux (contact : M. Moreels) Réunion de l'association (20h – école n°2 – 60, rue Mattheussens à Evere)
Ve 23	Evere	Réunion de l'association (20h – école n°2 – 60, rue Mattheussens à Evere)

Avril 2018

Di 01	Hof ter Musschen	Visite guidée : Floraisons printanières - Guide : A.M. Paelinck
Sa 07	Hof ter Musschen	Gestion
Di 08	Moeraske	Visite guidée : Floraisons printanières - Guide : A.M. Paelinck
Ve 13	Evere	Réunion de l'association (20h – école n°2 – 60, rue Mattheussens à Evere)
Sa 14	Moeraske	Gestion
Sa 21	Sa 21 Potager Houtweg Potager biologique du Houtweg – Guide : M. Moreels	
Ve 27	Ve 27 Evere Réunion de l'association (20h – école n°2 – 60, rue Mattheussens à Evere)	
Sa 28	Moulin d'Evere	Jardin des herbes aromatiques – Guide : M. Moreels

Guides – contacts

M. Moreels: 02 / 460 38 54
A.-M. Paelinck: 02 / 215 00 23
J. Randoux: 0470 / 929 833
C. Rombaux: 02 / 242 50 43

Pour les activités de "boulangerie traditionnelle", veuillez vous référer en page 21.

Vous déménagez?

Maquette & lay-out: Pragmasoft asbl

N'oubliez pas de nous communiquer votre nouvelle adresse. De cette manière, nous pourrons continuer à vous faire parvenir votre bulletin!

Pour nous contacter, rien de plus facile : un simple courriel à <u>cosyandre@yahoo.fr</u> (ou à <u>info@cebe.be</u>) avec vos nouvelles coordonnées et le tour est joué.

